

En étant convaincu vous devenez convaincant, n'hésitez pas à en discuter avant de signer le contrat de garde de votre enfant.

Si des réticences persistent, n'hésitez pas à nous solliciter, des réunions d'information pour les professionnels peuvent être organisées.

J'aimerais utiliser des couches lavables mais j'ai beaucoup de questions avant de me lancer...



Des réunions d'information sont organisées par le Grand Anancy, pour vous aider ! Vous y apprendrez également tous les trucs et astuces sur les couches lavables.

Après la réunion d'information, vous aurez la possibilité de louer un kit de couches lavables pour trouver le modèle qui vous convient le mieux.

Si, après vous être lancé, il vous reste des questions, vous trouverez sûrement vos réponses sur le forum :

« la bourse aux couches lavables »

Maintenant c'est à vous de changer!

Pour vous accompagner :


Forum d'échanges et de conseils entre parents utilisateurs de couches lavables :

« la bourse aux couches lavables »
labourseauxcouches.clicforum.fr


Grand Anancy
Direction de la Valorisation des déchets
04 50 33 02 12
www.grandanancy.fr

Maintenant c'est à vous de changer !

crédits photos : Freepik-mise à jour janv 2017

ZÉRO GASPILLAGE
PRIS DE SERVICE

Je m'engage

Grand Anancy
AGGLOMÉRATION



Gagnons au change, passons aux COUCHES LAVABLES

Changeons nos habitudes
Réduisons nos déchets

Pourquoi utiliser des couches lavables ?

Si vous vous êtes déjà demandé :

« **Quel monde ai-je envie de laisser à mes enfants ?** »



Vous serez sûrement sensible à la question des déchets générés par les couches jetables pour bébé.

En effet, de la naissance à environ 2 ans et demi, votre enfant produira une tonne de déchets rien qu'avec ses couches!

Les couches lavables sont une alternative écologique mais également très économique puisqu'elles coûtent en moyenne 3 fois moins chères que des jetables !

Si l'investissement de base est un peu conséquent, les parents sont gagnants sur la durée, d'autant plus qu'elles peuvent servir pour un deuxième et même un troisième enfant !

Qu'est ce qu'une couche lavable ?

Les couches lavables d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec les langes de nos grands-mères !! Elles sont performantes, pratiques, très jolies, elles préservent la peau délicate des bébés et sont tout à fait adaptées à la vie moderne.

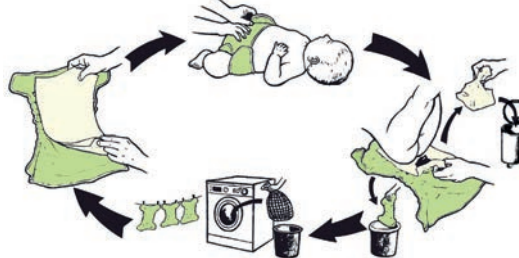
Il existe plusieurs systèmes de couches lavables mais quelque soit le système, une couche lavable est composée de :

1. une partie absorbante (pour absorber l'urine)
2. une partie imperméable pour empêcher les fuites
3. un papier de protection

Comment ça marche ?

Le papier de protection est posé entre la couche absorbante et les fesses du bébé, il permet de recueillir les selles très facilement.

Lorsque vous changez votre enfant, vous jetez le papier de protection souillé et vous stockez la couche sale dans un seau à couvercle en attendant de faire une machine.



Une fois les selles enlevées grâce au papier de protection, les couches préalablement rincées en machine peuvent être mélangées avec le reste du linge de la famille sans problème d'hygiène ni d'odeur !

Les couches lavables ne sont pas contraignantes à utiliser, elles nécessitent juste un peu d'organisation mais sachez qu'il est tout à fait possible de les utiliser sans crouler sous les lessives même si les deux parents travaillent !

Mon enfant est gardé, est-ce possible d'utiliser des couches lavables ?

De plus en plus de crèches et d'assistantes maternelles acceptent d'utiliser les couches lavables fournies par les parents.

Il existe des modèles en tout point semblables aux couches jetables classiques qui sont extrêmement simples d'utilisation et qui ne rajoutent pas de travail aux personnes qui gardent votre enfant.

Les personnes qui refusent le font souvent par manque de connaissances sur le sujet et par peur d'un surcroît de travail.

Une fois rassurés sur le fait que les couches lavables n'augmentent pas la charge de travail et que le lavage reste exclusivement à votre charge, il n'y a pas de raison de ne pas tenter l'expérience!

CHARTRE

Modalités de mise à disposition d'un kit de couches lavables par le Grand Anancy

- Le Grand Anancy propose aux habitants résidant sur le territoire de l'agglomération une mise à disposition gratuite d'un kit de couchages lavables.
- Les conditions obligatoires pour bénéficier du prêt gratuit d'un kit sont :
 - Etre domicilié sur l'une des 34 communes du Grand Anancy
 - Avoir participé à une réunion d'information sur les couches lavables
- Le Grand Anancy a délégué, via une convention, le stockage, la mise à disposition et le lavage des kits entre chaque prêt à l'ESAT du Parmelan situé à l'adresse suivante :
8 Rue Louis Bréguet - 74 600 SEYNOD – Contact par tel : 04 50 69 14 76
- La prise en charge et le retour du kit sont à la charge de l'emprunteur et s'effectuent à l'adresse indiquée ci-dessus.
- La prise en charge et le retour du kit doivent s'effectuer dans le respect des délais mentionnés dans le formulaire de mise à disposition.
- La prise en charge du kit dans les locaux de l'ESAT « Le Parmelan » par l'emprunteur pourra s'effectuer uniquement sur présentation du présent formulaire complété et signé par l'emprunteur.
- L'entretien (lavage et séchage) du kit est à la charge de l'emprunteur durant toute la durée d'utilisation et devra respecter les conditions d'utilisation indiquées en réunion d'information et rédigées dans le mémo fourni avec le kit.
- Le Grand Anancy prend en charge le coût financier du lavage du kit par l'ESAT entre chaque prêt.
- Le Grand Anancy facturera à l'emprunteur du kit, et selon les tarifs en vigueur, les éléments détériorés par manquement à la procédure décrite dans le mémo avec le kit.
- Le Grand Anancy facturera au bénéficiaire, et selon les tarifs en vigueur, le non-respect des conditions et/ou le délai de restitution indiqué dans le formulaire.

L'emprunteur s'engage à :

Utiliser le kit en respectant les usages préconisés (lavage, lessive...)
Restituer le kit en respectant les délais indiqués lors du prêt et du retour
Restituer les couches fermées et appariées à leur(s) insert(s)
Rembourser les éléments du kit perdus ou détériorés

PJ : Guide et mémo de conseils pratiques à télécharger sur www.grandannecy.fr

L'emprunteur ci-après désigné certifie avoir pris connaissance des modalités de mise à disposition et accepte les conditions de la charte sus-citées.

Fait à Le

Signature de l'emprunteur :